

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 27 mars 2023

OBJET :
Budget primitif 2023

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°3

EXPOSÉ DES MOTIFS

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante d'examiner le projet de budget primitif 2023 de la commune, en prenant connaissance du rapport de présentation y afférent.

Il est précisé que le présent budget a été élaboré dans le prolongement des orientations budgétaires débattues lors de la réunion du Conseil Municipal le 27 février dernier.

Le budget primitif 2023 s'équilibre donc en dépenses et recettes à 6 691 412,12 € en section de fonctionnement et à 2 463 717,42 € en section d'investissement.

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission des Finances élargie aux membres du Conseil Municipal, il est proposé à l'assemblée délibérante d'adopter le budget primitif 2023 :

- par nature pour l'ensemble des comptes du budget ;
- au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ;
- au niveau d'opérations d'équipement au sein de la section d'investissement ;
- sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- sans articles spécialisés ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022.

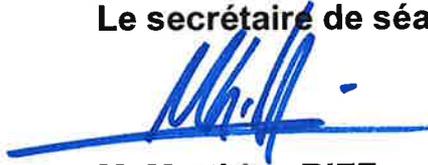
DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité, 4 voix contre (MM. CHEVARDÉ et PERRI, pouvoir M. KATZ à M. PERRI et pouvoir MME CHOPIN-RENAULD à M. CHEVARDÉ) et 1 abstention (M. RIFF) la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 30 mars 2023.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,



M. Matthieu RIFF



Le Maire,



Michel BREUILLE